



JURI SOCIAL  
[AVOCATS ASSOCIÉS]

JURI SOCIAL  
[AVOCATS ASSOCIÉS]

Cabinet d'avocats, spécialisé en droit social

# JURI SOCIAL



## un cabinet spécialisé dans le droit social pour les entreprises

Notre cabinet, société d'avocats créée en 1993, met son expertise et ses compétences au service des entreprises de toute taille et de tous secteurs, dans le domaine du conseil et du contentieux en droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire.

Sa vocation est de répondre aux exigences d'une clientèle de PME/PMI et ETI, d'envergure régionale, nationale ou internationale, implantées principalement en région Rhône-Alpes.

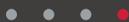
Nous intervenons sur tout le territoire métropolitain, et depuis plus de vingt ans, nous apportons également notre expertise à une clientèle d'entreprises implantées dans les départements d'outre-mer de Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Nous sommes amenés à intervenir en étroite collaboration avec un réseau de partenaires (avocats en droit de sociétés et fiscalité, cabinets indépendants d'expertise comptable, ...) avec qui nous partageons les mêmes valeurs.





# ÉQUIPE



JURI SOCIAL est une équipe composée  
de trois avocats associés

Olivier COCHARD  
Denis AVRIL  
Valérie PONCIN AUGAGNEUR

... et de deux collaboratrices

Audrey GROS  
Sophie Emmanuelle CUTAJAR

# DOMAINE D'ACTIVITÉS



## Droit du travail

Le cabinet vous accompagne et vous propose des solutions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sociale adaptée à vos besoins. A ce titre, il intervient plus spécifiquement dans les domaines suivants :

- accompagnement dans la gestion des relations collectives, notamment la négociation collective
- aspects sociaux des transferts d'entreprise et l'accompagnement lors des restructurations d'entreprise
- instances représentatives du personnel
- politique de rémunération et d'épargne salariale
- relations individuelles du travail : contrat de travail, gestion de la rupture du contrat de travail et ses conséquences
- la prévention des risques professionnels, notamment les risques psycho-sociaux
- audit social d'acquisition et de conformité



## Assistance et représentation judiciaire

Le cabinet défend ses clients à l'occasion de tous les contentieux portant sur les conflits de droit du travail individuels et collectifs, ainsi que les litiges relevant du droit de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire.

Il intervient devant les juridictions concernées quelle que soit leur localisation (métropole et outre-mer)



## Mediation

Le cabinet propose également sa compétence dans le cadre de la médiation qui se révèle dans certains cas un outil très pertinent pour gérer et sortir d'une situation de conflit.

La médiation offre une solution de règlement amiable et confidentiel qui permet aux parties de trouver elles-mêmes une solution à leur différend en prenant en compte l'ensemble des paramètres dans toutes leur composantes, juridiques et relationnelles.



## Sécurité sociale et protection sociale complémentaire

Le cabinet accompagne ses clients dans la gestion de leurs problématiques de sécurité sociale et leur propose des solutions dans le domaine de la protection sociale complémentaire.



# FORMATIONS



## **Droit du travail – RH Instances représentatives du personnel Protection sociale**

Notre cabinet, enregistré auprès de l'administration en qualité d'organisme de formation, intervient sur des formations inter-entreprises qu'elle organise périodiquement et pour le compte d'organismes extérieurs (CCI, groupement professionnels).

Il propose également aux entreprises la conception et l'animation de formations "sur mesure" dans ses domaines de compétence.



**JURI SOCIAL**  
[ AVOCATS ASSOCIÉS ]

Immeuble l'Angle d'Or - 136 cours Lafayette  
69489 Lyon cedex 03

Tél. 04 72 84 40 30 | Fax 04 78 52 65 93  
[www.jurisocial.fr](http://www.jurisocial.fr) | [info@jurisocial.fr](mailto:info@jurisocial.fr)